

"Où sont les musiciennes ?"

Contribution de Natasha Le Roux pour la rencontre publique proposée par H/F IdF le 24 septembre 2012 autour de la question de l'égalité femmes-hommes dans les secteurs de la musique

Des chiffres:

Les métiers de la musique sont parmi les moins féminisés des professions d'artistes. Il y réside aussi une inégalité des chances d'accès aux postes et aux fonctions les plus rémunérées.

Même à situation d'emploi équivalente les femmes sont en moyenne moins rémunérées que les hommes. Les situations d'emploi, les déroulements de carrières, la discrimination vis à vis de l'âge sont tous défavorables aux femmes. L'univers musical témoigne clairement d'un effet de discrimination « purement lié au sexe de l'interprète ».

Il y opère en effet une répartition sexuée inégalitaire des fonctions entre hommes et femmes tant en termes de pratique de tel ou tel instrument que de postes et cadres d'emploi.

Outre dans les métiers de l'enseignement, les professions musicales sont donc très peu féminisées. Il y a seulement 10,6% de compositrices déclarées et 24% de femmes parmi les musiciens interprètes. Ces deux professions sont même les plus masculinisées des professions culturelles.

On sait maintenant que paradoxalement «la musique classique» emploie plus de femmes que les musiques actuelles. Particulièrement chez les instrumentistes. Dans les musiques amplifiées les femmes sont le plus souvent chanteuses.

On note que les femmes sont présentes à 44% parmi les interprètes de musique dite savante alors qu'elles ne représentent que 17% des musiciens des musiques populaires ainsi que l'on nomme les musiques amplifiées: musiques actuelles, jazz, électro...

D'une manière générale les musiciennes se concentrent particulièrement dans les métiers du chant. Les femmes constituent 55% des chanteurs en musique savante et 58% pour les musiques populaires. D'ailleurs, entre parenthèse, il est assez intéressant de constater qu'alors qu'elles sont majoritaires dans les castings de chant en variétés (90%), les émissions par exemple comme la nouvelle star ou la star act sélectionnent pourtant alternativement hommes et femmes.

L'un des secteurs musicaux où s'exerce le plus la ségrégation est le jazz. Les femmes n'y représentent que 8% des musiciens de jazz et seulement 4% parmi les instrumentistes. Dans le jazz certains instruments étant de surcroît très fermés aux femmes il y a moins de 2% des trombonistes, des batteurs, des guitaristes, des batteurs et des trompettistes.

Les femmes représentent donc moins de deux musiciens professionnels sur dix.

On sait que les musiciennes ont du mal à vivre de leur activité par manque de contrats, d'engagements. Par exemple alors que 42% des hommes interprètes de musique de tradition écrite ou dite « savante » ont accès à un emploi stable (ils sont permanents d'orchestre, enseignants en contrat à durée indéterminée ou couverts par le statut de la

fonction publique) seules 28 % des femmes sont dans ce cas.

Dans la musique classique le problème est aussi concentré sur l'accès aux postes de pouvoir tels que cheffe d'orchestre ou directeurs de conservatoire. En France les femmes représentent 8 % seulement des 306 chefs d'orchestres intermittents inscrits en 2006 à la caisse des congés spectacles. Les cheffes femmes étant principalement en place sur la musique vocale ou chorale, les œuvres pour enfants et la musique ancienne ou contemporaine.

Dans les musiques populaires l'accès à l'intermittence indemnisée est plus fréquente chez les hommes. En plus parmi les musiciens interprètes aux cachets les femmes disparaissent plus tôt que leur collègues masculins du marché du travail. On peut sans doute relier cela par exemple au rôle du visuel dans la construction du sonore dans les musiques actuelles. L'image de l'interprète influence énormément la carrière musicale de la musicienne ou de la chanteuse. L'apparence corporelle et la jeunesse de la musicienne sont déterminants et influent sur la longévité de la carrière.

Dans ces musiques l'entrée des membres dans un groupe repose essentiellement sur la cooptation. Les voies d'accès aux groupes de musique sont le plus souvent maritales ou filiales: femme de..., copine de..., fille de..., sœur de...etc... Beaucoup entrent en temps que choriste ou bassiste, plus que tout autre instrument.

Les musiciennes sont souvent très dépendantes du réseau professionnel de leur conjoint musicien, et plus particulièrement dans les musiques populaires. Nombre de femmes musiciennes doivent multiplier encore plus que leurs confrères leurs activités parfois même en dehors de la scène artistique pour survivre économiquement. La maternité et la vie familiale et ses contraintes domestiques apparaissent aussi comme un frein à l'exercice cumulé de plusieurs activités et à la construction des carrières au sein du monde musical.

La maternité signifie souvent une disparition temporaire du statut d'intermittente et de l'indemnisation et une disparition du réseau professionnel. Les musiciennes sont donc souvent amenées à définir des priorités dans leur vie et ces priorités sont souvent attachées à leurs responsabilités parentales.

L'enseignement

Il y a une féminisation des pratiques culturelles en générale. En musique plus particulièrement les études montrent qu'il y a une présence majoritaire des filles dans les écoles de musique. Alors qu'elle représente 49 % de la population de moins de 20 ans, elles comptent pour 55,2% des élèves en musique en 2008 - 2009 mais en revanche si elles sont 57% dans les écoles municipales, elles ne sont plus que 44% environ dans les CNSMD (conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse)

On peut cependant noter que lorsque les femmes et les filles pratiquent un instrument, elles suivent plus souvent des cours que les hommes. 96% des musicien(ne)s interprètes professionnel(le) a suivi une formation dans le cadre d'une structure contrôlée par l'état 96% des interprètes de musique savant et 54% des interprètes des musiques dites populaires.

La manière dont se déroule l'apprentissage musical en France semble fondamentale dans la présence des femmes ensuite dans la profession de musicienne. En Grande Bretagne et aux états unis, les lieux d'apprentissage de la musique sont plutôt les écoles et les universités. On y trouve de nombreuses chorales et beaucoup d'orchestres. Ce qui favorise un rapport quotidien à la musique. Et de fait les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans les orchestres états uniens et britanniques qu'en France ou en Allemagne.

Ici les conservatoires et écoles de musique favorisent l'élitisme avec les mêmes processus de discriminations sexistes que dans les grandes écoles.

Cependant il en reste tout de même que le mode d'apprentissage en école reste quand même plus favorable à l'accès des femmes à la profession que le mode d'apprentissage des musiciens dit autodidactes avec leurs codes implicites de professionnalisation et les formes de socialisation très excluantes. Par exemple on remarque que les femmes musiciennes dans le jazz ont plus souvent été formées institutionnellement.

Il y a une distribution sexuée des instruments

La sexuation des instruments dans l'imaginaire collectif joue contre l'apprentissage de certains instruments. Les choix de l'instrument convoque les représentations, de fait sociales et sexuées, de la communauté éducative (parents enseignants). C'est un moment décisif de l'incorporation des normes liées à la différenciation des sexes en musique.

En 2008 - 2009 les départements des vents sont très largement masculinisés, on note que les instruments sont en grande majorité enseignés par des hommes. Hormis la flûte à bec et la flûte traversière enseignés surtout par des femmes. Des hommes sont les deux tiers à enseigner les bois, 90% les cuivres. 3 fois sur 4 ce sont des hommes qui enseignent la guitare et la contre basse. Les cordes sont enseignées majoritairement par des femmes ainsi que le piano (la harpe à 90%). Le jazz, les musiques actuelles comme les percussions sont des départements très masculinisés. Fait plus grave encore, dans le cadre des pratiques collectives (atelier musiques actuelles ou jazz, la pratique d'un instrument est souvent substitué par la pratique du chant chez les élèves filles)

C'est rigolo de noter que par contre dans l'antiquité les femmes étaient très nombreuses parmi les musiciens notamment parmi les instrumentistes.

Les enseignantes

Les femmes forment la grande majorité des élèves des structures de formation supérieure réservées aux métiers de l'enseignement:

Elles sont 65% au cefedem dans les centres de formation supérieurs pour enseignants Mais alors qu'elles sont nettement plus nombreuses à jouer d'un instrument dans les écoles elles seront ensuite absentes au plus haut niveau de l'enseignement.

Ensuite en poste dans les établissements leur présence varie fortement selon le type de structures. Elles sont de moins en moins représentées parmi les professeurs à mesure que l'on grimpe les échelons de la pyramide pédagogique.

L'organisation pyramidale de l'enseignement, la réputation des établissements, leur visée professionnalisant et le type de métier préparé déterminent la présence plus ou moins affirmée des femmes. Les anciennes diplômées des conservatoires supérieurs devenue enseignantes, exercent moins souvent que leurs collègues hommes dans un conservatoire du plus haut niveau.

La direction des écoles de musique contrôlées par le ministère de la culture est aussi essentiellement confiée à des hommes: seulement 7% de femmes sur 128 directeurs

Les concours

Les critères d'évaluation se différencient vraiment selon le sexe de l'interprète.

Ceux qui disposent du pouvoir de décision, les membres des jurys, sont quasiment toujours en majorité des hommes, qui privilégient les candidats masculins sur la base de représentation restées traditionnelles et de préjugés. Souvent les femmes sont jugées sur des critères plus strictes que leurs collègues masculins et aussi des critères plus nombreux. Outre la virtuosité on s'occupera de leur physique et de leur habillement..

On en voit pour preuve que la présence du paravent lors des concours demeure pour les femmes comme pour les personnes racisées un véritable enjeu. Une étude faite aux états unis montre que la présence du paravent augmente très fortement la probabilité des femmes de passer les premiers tours aux concours.